

Enjeux et perspectives du commerce équitable pour un développement durable de l'Afrique subsaharienne

Par Olivier DELBARD
École supérieure de management ESCP-EAP (France)
delbard@escp-eap.net

Le commerce équitable est sans conteste une voie à explorer pour un développement durable, à l'échelle des rapports Nord-Sud. Dans l'espace francophone, le cas de l'Afrique subsaharienne est particulièrement pertinent, face aux graves déséquilibres économiques, écologiques et sociaux engendrés par la mondialisation des échanges. Cette communication propose une évaluation préliminaire sur le lancement de projets de commerce équitable conçus comme vecteurs de développement durable pour les populations locales.

Le concept de développement durable fit son entrée sur la scène internationale en 1987, avec le rapport Brundtland pour les Nations unies, et sa fameuse définition que vous me permettrez de reprendre en préambule à cette intervention : « un type de développement qui réponde aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ». Aujourd'hui, il est urgent de passer du discours à l'acte, sinon le développement durable risque fort de devenir une coquille vide, un (une ?) mode de communication pour les entreprises et les politiques, l'expression de la bonne conscience de la communauté internationale qui pourra toujours se lamenter ici ou là des graves déséquilibres économiques, sociaux et écologiques qui menacent notre planète.

Le développement durable propose un cadre ambitieux pour notre avenir à tous, qui repose sur une triple exigence d'intégrité environnementale, d'équité sociale et bien sûr d'efficacité économique. Où il est question de développement, mais d'un développement qui met l'accent sur le « mieux » plutôt que le « plus », qui choisit d'affronter la complexité, la diversité et le long terme, plutôt que de se réfugier dans le profit rapide, et les rapports de force du sacro-saint marché. A ce triptyque se greffe l'indispensable dimension de la gouvernance, qui prend en compte les besoins et aspirations de toutes les parties prenantes, en favorisant la transparence, le dialogue et la solidarité dans la prise de décision.

L'enjeu est de taille, et si nous sommes rassemblés à Ouagadougou, c'est pour réfléchir à un plan d'action pour un développement durable intégré, dans le cadre d'une dynamique francophone. C'est dans ce sens que s'inscrit notre réflexion, avant tout exploratoire : s'il semble que le développement du commerce équitable puisse être une réponse pertinente aux maux dont souffre l'Afrique subsaharienne prise dans la tourmente de la mondialisation, nous nous attacherons à évaluer dans quelle mesure les « termes de l'échange » peuvent être un vecteur de développement durable pour les territoires concernés. Afin d'esquisser une réponse, nous envisagerons quelques pistes concrètes pour la région, sans passer sous silence les limites et risques inhérents et en n'oubliant pas qu'il s'agit là d'un véritable changement de paradigme, ce qui suppose une redéfinition des notions de progrès et de développement.

Notre modèle de développement, hérité de la pensée occidentale classique, est à bout de souffle. Ce modèle de croissance productiviste et quantitative, imposé progressivement à l'ensemble du monde *via* les institutions de Bretton Woods, l'OMC et les entreprises multinationales, a logiquement trouvé sa pleine mesure dans le processus de globalisation, dont le déploiement s'est incroyablement accéléré en quelques années. La mondialisation est un processus sans doute irréversible et naturel, d'ailleurs l'espace de la Francophonie nous rappelle combien les échanges entre peuples et cultures sont nécessaires et enrichissants. Corollairement, l'émergence du concept de développement durable est largement le fruit d'une mondialisation de la conscience politique, à l'image des grands sommets des Nations unies, de Stockholm à Johannesburg en passant par Rio. C'est l'émergence d'une vision mondialisée qui a permis de saisir la dimension holistique et interdépendante de nos équilibres écologiques et sociaux au sein de l'écosystème Terre.

La mondialisation telle qu'elle se manifeste aujourd'hui dans le domaine économique engendre chaque jour plus de tensions et de déséquilibres, se muant trop souvent en une « globalisation des externalités négatives », ce qui l'éloigne à grand pas des visées du développement durable. Alors même qu'elle repose sur des valeurs telles que la recherche du développement et de l'aisance matérielle pour tous, ses effets sont dévastateurs pour une part importante de l'humanité. Les chiffres publiés par le PNUD et la Banque mondiale sont plus qu'alarmants. Ainsi, l'écart entre les 20 % des pays les plus riches et les 20 % des pays les plus pauvres ne cesse de se creuser : de 30 contre 1 en 1960, on est passé à 74 contre 1 en 1997, et à plus de 80 contre 1 selon les estimations pour 2002. Les 20 % des pays les plus pauvres ne représentent que 1 % du PIB mondial, 1 % des marchés d'exportation, 1 % des investissements directs étrangers, 1 % des dépenses de recherche et de brevets contre respectivement 86 % du PIB mondial, 82 % des marchés, 68 % des IDE et 90 % des recherches/brevets pour les 20 % les plus riches¹.

Le continent africain a vu sa part dans le commerce mondial chuter de 3 % en 1990 à 1,7 % en 2001, avec une dépendance encore plus lourde sur l'exportation des matières premières². Le P.I.B. de 80 pays, parmi lesquels de nombreux pays africains, est d'ailleurs inférieur aujourd'hui au niveau de 1990. On pourrait multiplier les données de cet ordre, et toutes convergent pour démontrer qu'environ 2 milliards d'êtres humains ne bénéficient pas de la mondialisation, et pire encore, sombrent dans une pauvreté de plus en plus grande. Pour reprendre les termes du prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz: « *aujourd'hui, la mondialisation, ça ne marche pas pour les pauvres du monde. Ça ne marche pas pour l'environnement. Ça ne marche pas pour la stabilité de l'économie mondiale* ». ³

Les effets pervers de la mondialisation sont nets : les phénomènes de spécialisation, d'échelle, les coûts liés à la mise en place du nouvel ordre économique mondial laissent des pays, des régions entières totalement démunis, avec un impact de plus en plus irréversible sur l'environnement et les communautés locales, accroissant les risques et les tensions de toute sorte. Face à ce constat, les Nations unies ont lancé le programme du Millénaire pour le développement, sous la forme d'un « pacte pour vaincre la pauvreté humaine ». Les 8 objectifs⁴ énoncés pour 2015 sont à l'évidence indispensables et l'on ne peut que se réjouir d'une telle ambition affichée par la communauté internationale.

Là où le bât blesse, c'est que les moyens d'action préconisés semblent trop souvent en inadéquation avec les buts poursuivis : ainsi, l'objectif 8 sur la « mise en place d'un partenariat mondial pour le développement » qui de fait nous intéresse plus particulièrement ici, vise à promouvoir les partenariats Nord-Sud, publics-privés, afin de donner aux pays du Sud les moyens de leur développement. Les solutions préconisées (accroissement de l'aide publique dans le cadre du Consensus de Monterrey de mars 2002, lutte contre la pauvreté et meilleur accès aux marchés pour les produits en provenance des pays les moins avancés, selon les préconisations de la Conférence de l'OMC à Doha en 2001) sont des engagements formels dont on n'a vu quasiment aucune avancée concrète jusqu'à maintenant, et qui ne remettent nullement en cause les règles du jeu de la mondialisation, alors même qu'il est dit dans le même *Rapport mondial sur le développement humain 2003* que « *les modes de production et de consommation actuels, contraires à toute durabilité, doivent être modifiés, dans l'intérêt de notre bien-être futur et de celui des générations à venir* »⁵.

Car il s'agit aujourd'hui de refonder la notion même de développement en repensant le circuit production-consommation, ce qui nécessite une délicate remise en cause de nos schémas de pensée traditionnels. Toute cette démarche doit se traduire par l'émergence d'une « mondialisation de la responsabilité », pour reprendre les termes de Koffi Annan, « responsabilité » ne signifiant pas seulement contrainte ou réglementation accrue, mais opportunité, créativité, innovation. Une des conditions de succès du développement durable est de l'envisager comme une formidable chance, comme un projet dynamique et mobilisateur, joyeux et ouvert, et non comme une nouvelle série de règles imposée par ceux qui tiennent les rênes du pouvoir économique, financier et politique.

¹ Données 2002 de la Banque mondiale.

² Cité par Sanou Mbaye, *L'Afrique noire face aux pièges du libéralisme*.

³ *La Grande désillusion*, p 341.

⁴ Eradication de la faim, éducation primaire pour tous, égalité accrue entre hommes et femmes, réduction de la mortalité infantile, amélioration de la santé, lutte contre le VIH, le paludisme et autres maladies, durabilité des ressources environnementales et mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

⁵ Encadré 1.1, p 28.

Mais il est indispensable de raisonner avec le système dominant, et non en dehors de celui-ci. Les aides publiques au développement, les grands discours humanistes et les initiatives commerciales marginales ont montré leurs limites. S'ils doivent assurément servir d'aiguillon, de laboratoires d'expérimentation, en aucun cas ne peuvent-ils répondre au fossé qui se creuse entre un Sud toujours plus dépendant et un Nord trop souvent incohérent dans ses discours et ses actes.

C'est dans ce contexte qu'il faut aborder la montée en puissance du commerce équitable. Bien que ne représentant qu'environ 0,01 % des échanges mondiaux, le commerce équitable s'est développé de façon impressionnante en quelques années et jouit dorénavant d'une notoriété certaine auprès des consommateurs occidentaux⁶. Si à l'origine, le commerce équitable était une démarche militante, désireuse de lutter contre la pauvreté dans le monde en refusant le système d'exploitation capitaliste des plus démunis⁷, restant donc de fait dans la marginalité, une deuxième phase, critiquée d'ailleurs par de nombreux militants, a été engagée il y a quelques années, avec la mise en place de labellisations de produits et de filières, s'inscrivant dans une démarche intégratrice qui implique tous les acteurs traditionnels de la chaîne commerciale.

Ainsi l'association Max Havelaar, soutenue par les autorités publiques dans plusieurs pays européens, affiche clairement son ambition de faire évoluer à terme le système qui gouverne les échanges mondiaux, en opérant de l'intérieur une transformation radicale de la relation producteur-consommateur. Si au Nord, il s'agit bien sûr de convaincre le consommateur de se comporter de manière proactive et solidaire, en s'engageant personnellement par son acte d'achat pour les produits labellisés équitables, la démarche équitable au Sud repose sur l'octroi d'un revenu minimum garanti aux petits producteurs, face à l'effondrement des cours (accompagné la plupart du temps d'un système de pré-paiement). Le commerce équitable est donc d'abord une réponse économique⁸ qui fait porter sur le consommateur final le surcoût engendré par la garantie de revenu du petit producteur. Cette démarche se situe d'emblée dans le cadre de l'économie mondialisée, en tentant de remédier aux coûts induits par la paupérisation et la marginalisation des populations du Sud, et en rapprochant les deux extrémités de la chaîne, le petit producteur du Sud et le « consomm'acteur » du Nord.

Le potentiel de développement du commerce équitable est grand, et le cas de l'Afrique subsaharienne en est l'illustration même, alors même que très peu de filières équitables existent aujourd'hui dans cette région. Le lancement d'une filière coton équitable a été annoncé pour 2005, dans le cadre d'une labellisation Max Havelaar et avec le soutien des autorités françaises. Arrêtons-nous quelques instants sur ce cas, ô combien déterminant, pour l'économie de la sous-région : sans entrer dans tous les détails, il est clair que la production de coton est vitale pour les pays d'Afrique de l'Ouest, au premier rang desquels le Burkina Faso (qui tout en ayant doublé ses exportations de coton en dix ans, reçoit 60 millions de dollars de moins qu'au milieu des années 90, ce qui ne facilite pas une politique de diversification). Le coton est un cas d'école, car les subventions allouées aux producteurs américains (dont le montant seul est supérieur au P.I.B. du Burkina...) ainsi que les subventions européennes toujours en vigueur ont profondément altéré le marché, créant une hausse abrupte de la production, et conséquemment un effondrement des cours (divisés par deux depuis 1995), menaçant directement la survie des producteurs africains, soumis aux règles du libre échange de l'OMC⁹. On imagine aisément combien une filière coton équitable pourrait soutenir les producteurs africains, en leur garantissant un revenu au moins supérieur à celui de 1995. En outre, l'Afrique possède là un véritable avantage comparatif, avec un produit dont la qualité est mondialement reconnue. Cependant, comme nous le verrons plus loin, certaines conditions doivent être réunies pour une réussite durable de ce type d'entreprise.

⁶ En France, les dernières enquêtes montrent que plus de 30 % des personnes interrogées connaissent le commerce équitable, contre 12 % en 2001.

⁷ Issu d'un double mouvement philosophique et politique, humaniste-religieux après la deuxième guerre mondiale (notamment dans les pays d'influence protestante, sous l'impulsion de théologiens humanistes allemands) et tiers-mondiste dans les années 60 (militantisme de gauche, notamment en France), le commerce équitable naît officiellement avec la conférence de la CNUCED (conférence des Nations Unies pour la coopération et le développement) de 1964, dont le slogan aujourd'hui célèbre clamait « le commerce, pas la charité » (« *trade, not aid* »). Dans les années qui suivent, se créent dans plusieurs pays d'Europe et en Amérique du Nord des réseaux de magasins alternatifs et militants, à l'instar du réseau Artisans du Monde en France en 1975.

⁸ Qui ne saurait être confondu avec le commerce éthique, qui se concentre sur les conditions de travail des employés (mise en place de codes de conduite et/ou normes sociales telles que la norme SA 8000).

⁹ La récente réunion (mars 2004) de l'OMC à Cotonou n'a semble-t-il pas fait véritablement avancer le dossier.

On pourrait également concevoir de véritables filières équitables pour l'artisanat ou encore le tourisme, deux autres ressources régionales. Le cas du tourisme équitable s'avère extrêmement complexe ; il doit en tout cas être traité comme toute autre relation commerciale, entre consommateurs-touristes du Nord et producteurs d'activités de tourisme du Sud, même si se pose de façon aiguë le problème de la certification, qui doit être externe à l'industrie même. Quant à l'artisanat, grand et bel atout des pays de l'Afrique de l'Ouest, le développement de véritables filières intégrées aux circuits classiques de distribution repose nécessairement sur une prise en compte plus étroite de la relation consommateur-producteur, et donc sur des engagements de suivi, de qualité constante et de capacité d'innovation des objets. L'artisanat peut maintenir une identité non standardisée tout en s'adaptant aux attentes des acheteurs et en intégrant certaines exigences de la consommation de masse. L'exercice est périlleux, mais il mérite d'être tenté, et je ne doute pas que de véritables filières artisanales labellisées verront le jour.

Le développement du commerce équitable « intégré » est une réelle voie d'avenir pour l'équilibrage des échanges Nord-Sud, et la Francophonie a tout à gagner à encourager ce type de « partenariats mondiaux pour le développement », pour reprendre les termes du programme du Millénaire. Le potentiel de développement du commerce équitable existe et il a été jugé compatible avec les règles du commerce mondial par l'OMC. Cela dit, il faut rester vigilant et modeste : il ne se substituera pas du jour au lendemain au système dominant d'une part, et des risques d'effets pervers existent, qui doivent être posés.

Du côté du Nord, le commerce équitable court le risque d'être « récupéré » par la grande distribution, riche d'un nouveau positionnement marketing et affichant des valeurs éthiques par intérêt purement stratégique. Cela aurait pour effet de déconsidérer les démarches de labellisation, détournant une partie des consommateurs potentiels des produits équitables. D'autre part, toutes les études montrent qu'il est difficile de quantifier le potentiel d'évolution des consommateurs du Nord dans ce domaine. Si la motivation d'achat est de plus en plus nette, de nombreux facteurs entrent en jeu qui freinent le « passage à l'acte ». Pour le Sud, le risque majeur est d'intensifier certains types de production, dans une stratégie uniquement tournée vers l'exportation, au détriment des intérêts locaux et du développement des territoires. On peut toujours redouter l'émergence d'îlots de développement, coupés du tissu local (à l'image des zones spéciales d'exportation en Asie du Sud-Est).

Par ailleurs, le développement même du commerce équitable soulève plusieurs questions. Jusqu'ici, les produits équitables demandaient peu ou aucune transformation, à l'image du café, du cacao ou des bananes. Avec des produits transformés dans des filières de plus en plus complexes (comme le textile), se pose non seulement la question du contrôle régulier des processus de production, mais également l'accès même des pays les plus pauvres à ces industries de transformation, et donc l'indispensable diversification des économies. Par ailleurs, pourra-t-on aussi penser en termes Sud-Sud et Nord-Nord ? Car la solidarité du commerce doit s'exercer au niveau local, au Sud comme au Nord. En outre, l'accroissement des échanges Nord-Sud génère toujours plus de pollution (coûts écologiques du transport, notamment aérien, ce qui ne va pas dans le sens d'un développement durable planétaire). Pour reprendre les termes de Pierre Johnson, le commerce équitable « n'est pas une alternative se suffisant à elle-même »¹⁰. Il faut l'accompagner d'une stratégie de développement durable qui intègre au mieux de multiples paramètres. Le commerce équitable doit donc se positionner au-delà de la seule réponse économique, aussi nécessaire soit-elle. La triple exigence, économique, sociale et écologique ainsi que la gouvernance doivent être posées comme des priorités conditionnant l'acte même de l'échange.

La dimension sociale est intrinsèque, dans la mesure où la « prime de développement » accordée aux petits producteurs vise à internaliser les coûts sociaux. En d'autres termes, il est indispensable que les producteurs s'engagent à reverser une partie de leurs revenus à la création d'écoles et de dispensaires, la santé et l'éducation étant les deux piliers du développement pour les pays pauvres. Cette exigence est inscrite clairement dans les chartes Max Havelaar, et c'est par ce biais seul que des communautés tout entières pourront tirer les bénéfices de la labellisation. Mais il faut que cet engagement se pérennise, ce qui nécessite des contrôles réguliers et fréquents des régions de production. Un autre élément absolument déterminant est l'autonomisation des femmes grâce au commerce équitable. Comme le montrent toutes les études économiques actuelles, c'est une des conditions de base du développement, et de nombreux exemples (notamment en Amérique centrale et du Sud) montrent combien les femmes ont déjà bénéficié des mises en place de filières équitables.

¹⁰Commerce équitable: « propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable », ouvrage cité, p. 108.

L'objectif sociétal sous-jacent est bien sûr de stopper l'exode rural dont les conséquences sont catastrophiques dans bien des pays, en ancrant durablement les populations dans leur identité géographique et culturelle. A ce titre, il faut noter que chaque coopérative ou unité de production doit réserver une partie de l'activité aux récoltes pour les besoins locaux, car la politique d'exportation ne doit pas se faire au détriment du principe de souveraineté alimentaire. Même si l'objectif d'enracinement local des populations est difficile à atteindre, il doit rester un des aspects fondamentaux de toute stratégie de développement durable à l'échelle locale.

Le volet écologique est parfois négligé dans le cadre du commerce équitable, ce qui serait une grave erreur. D'ailleurs, il est de plus en plus difficile de séparer dimensions sociales et écologiques, car elles sont intimement liées et participent de la même exigence de durabilité des territoires. Il suffit de prendre à nouveau l'exemple du coton pour s'en convaincre. La production est en effet fortement polluante : plus de 20 % des pesticides vendus dans le monde le sont pour le coton, qui ne représente que 2,4% de la surface agricole mondiale. Il est donc indispensable de produire le coton de manière plus écologique, en ayant recours à des insecticides naturels (tels que le neem ou le piment) et en gérant les sols de manière plus durable, par des systèmes de rotations des cultures notamment. Cette dimension écologique est d'ailleurs fortement présente dans le projet de filière coton équitable. Du point de vue économique, cela signifie que les coûts environnementaux (dépenses d'investissements dans de nouveaux procédés écologiques, technologies propres etc.) doivent être internalisés, c'est-à-dire intégrés dans le calcul du prix de revient. Ces nouvelles contraintes ne doivent en aucun cas peser négativement, mais au contraire être perçues comme de véritables innovations, des transferts de technologie d'un nouveau type. L'exigence écologique peut s'avérer être un véritable avantage concurrentiel sur un plus long terme, thèse d'ailleurs défendue depuis plusieurs années par le gourou de l'avantage concurrentiel lui-même, Michael Porter¹¹.

Concernant la dimension strictement économique, la réussite d'une filière équitable repose sur l'efficacité commerciale du produit, le souci de la qualité doit donc être prioritaire. Pour convaincre les consommateurs du Nord, la bonne démarche marketing doit être adoptée. En d'autres termes, il ne faut pas négliger la communication autour du produit, le packaging, le positionnement qui sont autant de règles incontournables, qu'on le veuille ou non. La difficulté majeure réside alors dans la cohérence de la politique marketing adoptée avec l'enjeu même d'échange équitable et de développement durable.

Enfin, le système de gouvernance est une condition préliminaire à la réussite d'une filière de commerce équitable. Au niveau des petits producteurs, cela signifie que la production doit s'accompagner d'une gestion équilibrée, transparente et juste des parties prenantes, c'est pourquoi le système de coopératives est privilégié. En outre, un environnement démocratique, incluant le rôle actif des femmes, est nécessaire à un développement durable des filières équitables. Pour les plus grosses structures de production, les modèles de contrôle tripartites (autorités publiques, producteurs locaux, capitaux étrangers) semblent offrir les meilleures conditions d'équilibre, même si cela contrevient aux critères de libéralisation du FMI ou de la Banque mondiale...

En intégrant comme préalable cette triple dimension économique, sociale et environnementale au sein d'un système de gouvernance participatif et ouvert, le commerce équitable est plus qu'une réponse aux effets les plus pervers de l'économie mondialisée, il s'affirme comme potentiel vecteur de développement durable pour les populations des pays les plus pauvres. Mais l'édifice repose aussi sur une volonté politique (n'oublions pas que Max Havelaar est soutenu financièrement par les pouvoirs publics) qui doit donner l'impulsion et ne pas hésiter à s'affirmer face à la toute puissance du marché. C'est pourquoi je me permets de suggérer que la Francophonie en tant qu'espace politique, affirmant un certain nombre de valeurs communes, devrait réfléchir au rôle qu'elle peut jouer dans le soutien aux échanges équitables en son sein. Ce serait aussi une façon d'afficher une différence, face au modèle anglo-saxon libéral dominant.

Pour conclure, le commerce équitable présente une nouvelle vision du développement, à visage humain, moral et démocratique. La pensée dominante du tout-marché est d'ailleurs de plus en plus mise à mal par de nouvelles voix auxquelles on se doit de faire référence ici. Outre Joseph Stiglitz, déjà cité, la pensée d'un autre récent prix Nobel, Amartya Sen, me semble d'une étonnante pertinence ici. En effet, même si Sen ne traite pas directement de développement durable ou de commerce équitable, sa vision du développement, telle qu'elle s'affine et se précise dans ses ouvrages les plus récents, nous offre un formidable cadre

¹¹Voir *La concurrence selon Michael Porter*, éditions Village mondial, Paris, 1999.

théorique. Ainsi, dans *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Sen remet l'humain et le projet moral au centre de la science économique en insistant sur la capacité de liberté d'action de chacun comme moteur premier du développement. C'est ce que vise le commerce équitable dans la « prime de développement » qu'il propose aux petits producteurs.

D'autre part, les cinq libertés instrumentales qu'introduit Sen, les libertés politiques, les facilités économiques, les opportunités sociales (incluant prioritairement l'éducation et la santé qu'il a analysées en détail au cours des années, notamment à travers l'exemple de la Chine et de l'Inde), les garanties de transparence, et la sécurité protectrice¹², recourent les aspects majeurs du commerce équitable, que sont la gouvernance participative, la transparence et la démocratie, les moyens d'action économiques, le progrès social et le soutien des pouvoirs publics. La dimension écologique quant à elle est sous-jacente, et Sen en traite d'ailleurs plus loin dans son ouvrage. Il insiste aussi beaucoup sur l'exigence démocratique et sur l'indispensable émancipation des femmes comme conditions déterminantes du développement. Il est heureux que l'économie s'affirme à nouveau comme projet moral en faisant des libertés dont doit disposer tout individu les conditions premières d'un développement qui ne repose pas seulement sur les indicateurs macro-économiques habituels, mais réintègre tous les paramètres complexes déterminant la « qualité de la vie ». Souhaitons que le commerce équitable tienne le cap et avance, en ne négligeant jamais l'impératif social et écologique. Et puissent la dignité, l'équité et l'humanité l'emporter, au bout du compte...

Ouvrages cités

- Commerce équitable: *Propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable*, coordonné et rédigé par Pierre Johnson, éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 2003.
- *Etude mondiale sur le commerce équitable*, Alter Eco PwC Conseil, mai 2001, consultable en ligne.
- MBAYE, Sanou : « L'Afrique noire face aux pièges du libéralisme », *Le Monde diplomatique*, juillet 2002.
- OXFAM document n°30: « Cultiver la pauvreté: l'impact des subventions américaines au coton sur l'Afrique », octobre 2002, consultable en ligne.
- *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, PNUD, consultable en ligne.
- SEN, Amartya : *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, éditions Odile Jacob, Paris, 2003. Titre original : *Development as Freedom*, Anchor Books, 1999.
- STIGLITZ, Joseph: *La Grande désillusion*, Fayard, Paris, 2002. Titre original : *Globalization and its Discontents*.

¹² Sen, p. 59 et suiv.